

NOTE

Destinataires: Aux utilisateurs du laboratoire de diagnostic moléculaire du CHUM

Date : 14 février 2024

Objet : Offre de service - Analyse PCR multiplex virus respiratoires

Chers collègues,

Le laboratoire de biologie moléculaire du CHUM effectue la détection des virus respiratoires autres que le SARS-CoV-2, influenza A/B et RSV à l'aide de deux analyses distinctes.

Un panel « PCR multiplex maison » est validé par le laboratoire sur les sécrétions nasopharyngées et sur les sécrétions de l'arbre respiratoire. Cette analyse permet les tests en « batch » ce qui permet d'accélérer le temps réponse en période de forte demande.

Un panel PCR multiplex commercial, le « BioFire Respiratory Panel 2.1 » est validée sur les sécrétions nasopharyngées uniquement. Cette analyse permet les tests en « point of care » en période de faible demande.

Ces deux analyses supportent le diagnostic des infections virales d'acquisition communautaire et sont indiqués selon les recommandations de l'INESSS.

<http://www.santecom.gc.ca/Bibliothequevirtuelle/INESSS/9782550835486s.pdf>

L'utilisation de ces analyses par le laboratoire suit les règles suivantes;

- Les analyses PCR multiplex virus respiratoires sont effectuées tous les jours entre 8h00 et 22h00.
- Les analyses PCR multiplex virus respiratoires sont **automatiquement refusées** pour les patients hospitalisés depuis plus de 72 heures comme elles ciblent des virus d'acquisition communautaire. Lorsque prescrite chez un patient hospitalisé depuis plus de 72h, l'Analyse est automatiquement remplacée par un test SARS-CoV-2 et influenza A/B. Pour qu'un PCR multiplex virus respiratoires soit effectué après 72h d'hospitalisation, ce dernier doit être approuvé par un microbiologiste.
- Les analyses PCR multiplex virus respiratoires sont **automatiquement refusées** pour les patients ayant déjà été testés dans une période de moins de 2 semaines.
- Peu importe quel est le test prescrit, le laboratoire de biologie moléculaire utilise de façon interchangeable les analyses « PCR multiplex maison » et « BioFire Respiratory Panel 2.1 » selon le volume d'analyse.

Pour toute question en lien avec les analyses PCR multiplex virus respiratoires, notamment pour obtenir un test en dehors des indications, consulter le microbiologiste de garde au laboratoire du CHUM.



Simon Grandjean Lapierre MD MSc FRCPC